BULLETIN MUNICIPAL de Séné

N°70

OCTOBRE 2026

www.sene.bzh



Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Commune
Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

FOCUS

Agir pour l'avenir
de nos écoles

RETOUR

EN IMAGES


1


2


3


4



5



6

1 LA RÉSERVE NATURELLE A 30 ANS !

Du 18 au 21 août, la Réserve naturelle des marais de Séné a célébré son 30e anniversaire autour d'animations grand public. La semaine, ponctuée de balades et sorties nature, s'est conclue sur une soirée festive entre musique et théâtre.

2 8 ADOS AU BIVOUAC SPORT-SANTÉ

Chaque année, le réseau Ressort propose à des ados de partager activités sportives, ateliers de prévention et moments de convivialité lors d'un bivouac sport-santé dans l'une des 11 communes adhérentes. Du 21 au 24 juillet 2026, Péaule a accueilli une centaine de jeunes, dont 8 Sinagots qui ont particulièrement apprécié la soirée hip hop !

3 62 ASSOS PRÉSENTES AU FORUM

Samedi 5 septembre, 62 associations sinagotes présentaient leurs activités aux habitants, qui ont également pu assister à plusieurs démonstrations de danse, tennis de table et arts martiaux.

4 41E ÉDITION DU PARDON DE KERARDEN

Les Amis de Kerarden ont organisé le 9 août la 41e édition du pardon de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Voyage. Pour perpétuer la tradition, l'association fait appel aux jeunes bénévoles pour donner un nouvel élan aux futures éditions !

5 COUPE INTERNATIONALE D'ÉTÉ : DÉFI RELEVÉ POUR LA MOUETTE SINAGOTE !

Du 4 au 10 juillet, plus de 400 jeunes de 12 nations ont partagé régates et rencontres à l'École Nationale de Voile de Quiberon, qui accueillait la Coupe Internationale d'Été optimist. La Mouette Sinagote, organisatrice de l'événement, y a fait rayonner le club et la commune de Séné.

6 UNE NOUVELLE PLATE POUR LE JEAN ET JEANNE

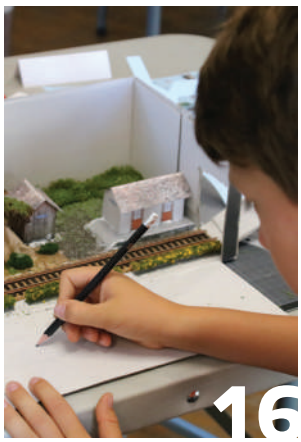
Jeudi 17 septembre, la commune et l'association Un Sinago pour Séné étaient fières de présenter la nouvelle plate du Jean et Jeanne (bateau propriété de la Ville), au nom malicieux de...Jeanne et Jean. Remplaçant l'ancienne plate lourde et vieillissante, la nouvelle embarcation conjuguant tradition et innovation est le fruit du travail de deux jeunes ingénieurs locaux, Teys Cocset et Antoine Ballot (Balco Boats).

SOMMAIRE





04 L'édito
05 Les actus
06 Les services à la population
07 La parole à
08 FOCUS
Quel avenir pour nos écoles ?
10 DÉCRYPTAGE
Projets immobiliers à venir
Projet Urbain Partenarial



12 Le chiffre du trimestre
13 La ville bouge
16 DU CÔTÉ DES ASSOS
18 Courrier des lecteurs
19 Expression libre des oppositions
État civil
20 AGENDA

Directeur de la publication : Clément Le Franc | Service communication : Adeline Le Masson | Comité de Rédaction - ont collaboré à ce numéro : L. Espitalier-Noël, M.-L. Le Diot, P. Brunel, F. Mercier, O. Victor, N. Richard, C. Kuriata, L. Ferrier. Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) | Crédits photos : Mairie de Séné, La Mouette Sinagote, ALTA, Séné Rail Miniature, Petit Monde | Maquette : Mon Atelier Coloré | Rédaction et mise en page : service Communication de la Ville de Séné | Impression : IOV Communication - Trimestriel - Tirage : 6 200 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt | Distribution : commune de Séné | www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.

ÉDITO

PENNAD-STUR

L'ÉNERGIE DE NOTRE COMMUNE RÉSIDE DANS L'ENGAGEMENT DE CHACUN !

Chers Sinagots,

Les vacances d'été sont derrière nous et se profilent déjà celles de la Toussaint et de Noël. Il y a quelques semaines, nous avons vécu l'un des moments les plus rythmés de l'année : la rentrée scolaire et associative. Il s'agit en effet d'une période clef, marquée à la fois par l'effervescence, l'impatience, la curiosité et parfois, aussi, par le stress. N'oublions pas qu'après la pause estivale méritée, ce retour aux rythmes collectifs fait battre le cœur de notre commune.

Pour nos plus jeunes concitoyens, septembre rime avec les nouveaux apprentissages, la découverte de nouveaux amis et des retrouvailles dans les cours d'école. J'ai eu du plaisir, aux côtés de mon adjointe à la vie scolaire, Marie-Laure Le Diot, à passer du temps dans chaque établissement. Malgré des effectifs en baisse depuis de trop nombreuses années, nous avons l'ambition d'offrir aux élèves et au corps enseignant un cadre d'épanouissement et de travail à la fois sécurisé et propice à la réussite. L'éducation reste l'un de nos investissements les plus précieux. Un dossier spécial y est consacré dans ce numéro et d'importants investissements seront engagés durant le mandat.



En parallèle, la rentrée de septembre est aussi celle de la vie associative. Nos clubs sportifs, nos associations culturelles, patrimoniales et caritatives sont les poumons de notre commune. Comme je l'ai souvent dit, c'est grâce à l'énergie des bénévoles que Séné respire, s'anime et cultive la solidarité au quotidien. Le récent forum des associations a démontré, encore une fois, le dynamisme de notre commune. Ce dynamisme pourra également s'appuyer sur divers engagements récemment pris par notre majorité, et notamment : la révision des critères d'attribution des subventions pour accompagner les associations sportives « vers le haut », la rénovation complète des terrains de tennis extérieurs, des réparations structurelles au bâtiment de Grain de Sel, une offre culturelle renforcée par de nouveaux cours à l'école de musique, la relance du Trophée du Sinagot ou Sinagote de l'année, etc.

L'énergie de notre commune réside dans l'engagement de chacun. Le nôtre ne fera pas défaut.

Le Maire, Clément Le Franc.

ENGOUESTL PEP UNAN A RO BEGON D'HOR C'HUMUN !

Sinagoiz ker,

Vakañsoù an hañv zo tremenet ha tuchant ec'h arruo re an Hollsent hag an Nedeleg. Un nebeud sizhunioù zo e oa bet unan ag ar prantadoù jourdoulekañ ag ar blez : an distro er skolioù ha get ar c'hevredigezhioù. Ur prantad a bouez zo anezhoñ evit gwir, karg a virvilh, a hast, a guriusted hag a stres ivez meur a wezh. Mes ne faot ket ankouazhat e vo kalon hor c'humun é tridal get an distro rekis-se d'al luskoù a-stroll, àr-lerc'h un arsav hañv hag a oa daet mat.

Evit hor c'hengêriaded yaouankañ emañ miz Gwengolo ar c'houlz da zeskiñ traoù nevez, d'ober anavedigezh get kenseurted nevez ha d'em gavouet en-dro get o mignoned er porzh-skol. Plijadur e oa genin é tremen amzer e pep skol asambl get Marie-Laure Diod, eilmaerez karget ag ar vuhez-skol. Na bout e tigresk niver ar vugale a-c'houde blezioù ha blezioù ha re bell zo, e faot deomp roiñ tro d'ar skoliaded ha d'ar baread kelenn da vout en un endro bourrus, labourus, e surentez ha ma c'hellint gober berzh. An deskadurezh zo unan ag an tachennoù priziusañ a vo laket argant enne bepred. Un teuliad ispisial zo diàr he fenn en niverenn-mañ hag argant bras a vo laket enni a-bad ar respet-mañ.

Àr un dro get distro-skol miz Gwengolo e oa distro ar c'hevredigezhioù ivez. Hor c'hluboù sport, hor c'hevredigezhioù sevenadurel, glad ha karitez a ro nerzh d'hor c'humun. Evel ma 'm eus lâret meur a wezh emañ en arbenn d'an dud a-youl-vat ec'h eus bervidanted ha lusk e Sine, hag e c'heller magiñ kengred àr ar pamdez enni. Lañs hor c'humun a oa bet diskouezet nevez zo c'hoazh e forom ar c'hevredigezhioù. An nerzh-se a c'hello kemer harp ivez àr meur a dra hag a zo bet grataet gober nevez zo get hor strollad ag ar muianiver, hag en o mesk : adwelet an dezverkoù evit roiñ ar skoazelloù argant evit sikour ar c'hevredigezhioù sport da vonet « àr greskiñ », renevezin an tachennoù tennis diavaez, kempenn ar frammoù er savadur Greun Halen, kreñvaat ar c'hennig sevenadurel get kentelioù nevez er skol-sonerezh, roiñ lañs en-dro da Trofe Sinagoiz pe Sinagoenned ar blez, ha traoù arall c'hoazh.

Engouestl pep unan a ro begon d'hor c'humun. Genomp-ni ne vo ket diover a vegon bepred.

Ar Maer, Clément Le Franc.

ACTUALITÉS

TRANSFORMATION DE LA MAISON DES HABITANTS EN CRÈCHE : OÙ EN EST LE PROJET ?

Après une rencontre avec la direction départementale de la Caisse d'Allocations Familiales au lendemain des élections, une visite de la Maison des Habitants a eu lieu début juillet afin d'évaluer, sur le terrain, les contraintes techniques du bâtiment. Ce rendez-vous, très positif sur la faisabilité du projet de transformation en crèche, a permis à la Ville d'amorcer la phase administrative de constitution du dossier auprès de la CAF.

En parallèle, un **projet d'Espace de Vie Sociale (EVS)** est en réflexion afin de prendre la suite du centre social. Là encore, les services de la Ville travaillent avec la CAF pour constituer le dossier et un rendez-vous technique est programmé en ce mois d'octobre. Le centre social demeurera dans les locaux de la Maison des habitants jusqu'en juin 2027. Il y poursuit ses actions, même à périmètre réduit, avec le concours des agents du CCAS, des partenaires et bénévoles.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE SCOT-AEC

Un SCoT-AEC (**Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat-Air-Énergie Territorial**) est un document d'urbanisme et de planification qui permet à un territoire de regrouper sa stratégie d'aménagement à long terme et ses objectifs climatiques et énergétiques.

▶ Les habitants de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération sont invités à participer à l'enquête publique relative au SCoT-AEC et au Plan de Mobilité, du 19 octobre au 23 novembre 2026.

+ d'infos sur : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

ET SI VOUS ÉTIEZ LES SINAGOTS DE L'ANNÉE ?



Samedi 9 janvier 2027, lors de la cérémonie des vœux à la population, la Ville mettra à l'honneur trois habitants en leur décernant le trophée du Sinagot ou de la Sinagote de l'année. Par cette distinction, la municipalité souhaite récompenser et valoriser des habitants, qui, par leur initiative citoyenne, leur engagement bénévole, leur résultat sportif, une réalisation remarquable ou une action solidaire, ont contribué au bien-vivre ensemble, au rayonnement de la commune et à son dynamisme. Les catégories seront les suivantes : moins de 12 ans, 13-19 ans, 20 ans et plus.

Comment se faire connaître ?

▶ Les candidatures sont à soumettre jusqu'au 22 novembre 2026, via le **formulaire disponible sur sene.bzh** ou en version papier en mairie et à Grain de Sel. Elles peuvent être déposées par le candidat lui-même ou par un tiers. Les associations sont d'ailleurs encouragées à soumettre des candidats parmi leurs membres. Un jury d'élus et de techniciens se réunira courant décembre pour sélectionner les trois Sinagots les plus méritants.

TRAVAUX SUR LA DÉPARTEMENTALE ENTRE SÉNÉ ET THEIX

À compter du 19 octobre et pour une durée prévisionnelle de six semaines, des travaux engagés par le Département pour réparer le pont de Saint-Léonard, sur la RD779B à la limite des communes de Séné et Theix-Noyalo, vont fortement impacter la circulation, notamment dans le sens Séné-Theix.

Les travaux d'étanchéité du pont franchissant le chenal de Saint-Léonard sont nécessaires pour la pérennité de l'ouvrage. Ils seront, à l'exception de trois nuits, réalisés sur demi-chaussée, et permettront à la circulation de rester ouverte dans le sens Theix-Séné.

CIRCULATION AUTOMOBILE :
Durant toute la durée des travaux, la circulation automobile sera coupée dans le sens Séné-Theix et une déviation mise en place.

CYCLES ET PIÉTONS :
Du 19 octobre au 3 novembre, les travaux auront lieu sur la partie sud de la voie, entraînant la fermeture de la piste cyclable et du GR 34.



+ d'infos sur sene.bzh.



L'APRÈS-MIDI DES FAMILLES

Samedi 5 décembre, venez, en famille, échanger et partager un moment convivial autour de la parentalité !

Le Lieu Accueil Enfants Parents de Séné (LAEP), le service Enfance-Jeunesse et le Centre Communal d'Action Sociale proposent chaque année un temps d'échange sur la parentalité. Cet après-midi dédié aux familles propose des ateliers et animations adaptés aux 0-11 ans, ainsi que des conversations animées par des professionnels sur diverses thématiques.
Au programme cette année, les émotions, les gestes de premiers secours pédiatriques, l'épuisement parental, mais aussi de la musique, de la manipulation d'argile, du numérique ou encore de la cuisine et des lectures sensorielles.
Cet après-midi thématique, organisé à Grain de Sel, sera cette année suivi à 18h30 d'un spectacle de cirque et danse, *La fabuleuse histoire de BasarKus*, accessible dès 3 ans.

Samedi 5 décembre, 15h-18h30, centre culturel Grain de Sel, rue des Écoles (bourg). Gratuit, sans inscription.
Pour le spectacle, tarif 5€, billetterie en ligne sur graindesel.bzh.

COLLECTE DE MATÉRIEL SPORTIF ET DE LOISIRS USAGÉ

Pour la troisième année, l'agglomération reconduit sa collecte d'articles de sport et de loisirs usagés auprès des particuliers et des clubs, par l'intermédiaire de l'organisme Écologic. Jusqu'au 10 novembre, déposez vos objets lors de permanences aux ateliers municipaux.

Raquettes, ballons, filets, planches de surf, kayaks, équipements de protection, vélos... À l'exception des textiles et baskets, de très nombreux équipements de sport et loisirs sont concernés (retrouvez la liste complète sur www.sene.bzh).
Les équipements trop usés ou hors d'usage seront recyclés ou valorisés pour produire de l'énergie. Ceux en bon état ou réparables seront remis à des associations ou recycleries, offrant la possibilité à des personnes éloignées des circuits traditionnels de s'équiper.

Permanence aux ateliers municipaux (rue de l'Artisanat), de 9h à 12h : mercredi 14, 21, 28 octobre et 4 novembre ; vendredi 16, 23, 30 octobre et 6 novembre ; mardi 10 novembre.

+ d'infos et liste des articles concernés sur www.sene.bzh.





AIDE AUX LEÇONS : ET SI VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE ?

Pendant l'accueil périscolaire élémentaire du soir, les enfants qui le souhaitent peuvent participer à une aide aux leçons encadrée par des bénévoles. Et si vous deveniez l'un d'eux ?
Le service Vie scolaire recherche des citoyens volontaires pour accompagner des élèves de l'école F. Dolto (dans le bourg) les lundi, mardi et jeudi, et à l'école C. Aveline (sur la presqu'île de Langle) les lundi et jeudi, de 17h à 18h.
Pour vous faire connaître, contactez Marie Le Cointre au 02 97 66 59 74 ou écrivez à portailfamille@sene.bzh.



MARIE LE COINTRE

UNE VOIX BIEN CONNUE DES FAMILLES !

Elle est le premier contact des parents ou futurs parents, en pleine interrogation sur l'entrée de leur enfant en collectivité. Marie Le Cointre accompagne les familles sinagotes depuis 2019, de la recherche d'un mode de garde à l'entrée au collège, en passant par l'inscription à la garderie, à la cantine ou encore à l'accueil de loisirs.

Depuis quand accompagnes-tu les familles sinagotes ?
Je travaille dans ce milieu depuis plus de 20 ans. Au départ, j'étais directrice d'accueil de loisirs, puis coordinatrice enfance-jeunesse à Ploeren. Ici, je suis le premier contact des parents lorsque leur enfant fait ses premiers pas en collectivité. Puis, toute l'année, je fais le lien entre les familles et les différents services municipaux liés à la petite enfance, l'enfance-jeunesse et la vie scolaire.

À quoi ressemble ton quotidien ?
Je peux recevoir une vingtaine d'appels téléphoniques de familles, transmettre aux services techniques une demande de directrice d'école pour un aménagement de salle de classe, vérifier des tableaux de présence à la cantine, commander des fournitures, valider des factures, dépanner une famille qui ne parvient pas à utiliser le portail Familles, faire le point avec mes collègues sur une situation préoccupante... Je ne m'ennuie pas une seconde ! Mon quotidien est rythmé par deux tempos : celui de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse, et celui de la vie scolaire.

Tu suis donc les familles pendant plusieurs années ?
Exactement ! Le premier contact se fait quand je reçois les parents ou futurs parents en recherche d'un mode de garde. S'ils choisissent de passer par une assistante maternelle, je les oriente vers le Relais Petite Enfance. S'ils optent pour la crèche municipale, je les guide dans le processus d'inscription, notamment via la création d'un compte sur le portail Familles. Pour beaucoup, cet espace de démarches en ligne les suit pendant toute la scolarité de leur enfant jusqu'à l'entrée au collège : ils s'en servent pour la pré-inscription à l'école publique, puis si leur enfant fréquente la restauration scolaire municipale, la garderie périscolaire ou encore l'accueil de loisirs le mercredi ou pendant les vacances.

Quel est ton rôle une fois les premières démarches effectuées ?
Tout au long de l'année, j'épaule Nicolas Richard, mon directeur de service. Je vérifie les inscriptions et les absences des enfants dans les différents services municipaux, afin d'établir les factures des familles. Il arrive que des parents, inquiets ou désemparés, me contactent en cours d'année car ils rencontrent des difficultés, financières ou non, et ne savent pas qui appeler. Je les rassure et les aiguille vers les bonnes personnes.
Je suis aussi chargée de suivre les budgets alloués aux trois écoles publiques. Pour cela, je collabore avec Nicolas Scourzic, coordinateur garant de la sécurité des enfants et des agents sur le temps périscolaire, avec les équipes enseignantes, les animateurs périscolaires. J'effectue les commandes de fournitures (papeterie, livres, mobilier, petite fourniture, pharmacie, matériel d'entretien, goûter pour le périscolaire...) et sollicite les services techniques lorsque des interventions sont nécessaires dans les différents bâtiments. J'anime également le groupe de bénévoles de l'aide aux leçons.

Tu as beaucoup parlé des parents. Es-tu aussi en contact avec les enfants ?
Tout à fait ! Avec Camille Chrétien, responsable enfance-jeunesse, je forme le binôme « médiation et accompagnement ». Nous intervenons auprès des enfants et agents sur les temps périscolaires et extrascolaires, en cas de conflits ou situations délicates. Nous favorisons le dialogue et cherchons des solutions constructives avec les protagonistes. Nous offrons notre soutien aux élèves confrontés à des difficultés émotionnelles ou relationnelles, à des situations difficiles, en les guidant vers les ressources appropriées. Les pratiques ont été harmonisées entre les trois écoles. Nous avons mis en place un cahier de transmission entre nous, ainsi qu'une fiche de liaison avec les parents. Ça fonctionne bien !



AGIR POUR L'AVENIR
DE NOS ÉCOLES

Une baisse des effectifs dans les écoles primaires sinagotes s'est amorcée il y a quelques années. En 2010, 663 élèves prenaient le chemin de l'école. En septembre dernier, ils étaient 519. Cette évolution, qui n'a pas été uniforme selon les établissements ni les années, traduit sensiblement les variations démographiques de la commune. Des chantiers sont à mener afin d'accueillir à nouveau des familles sur le territoire dans les années à venir.

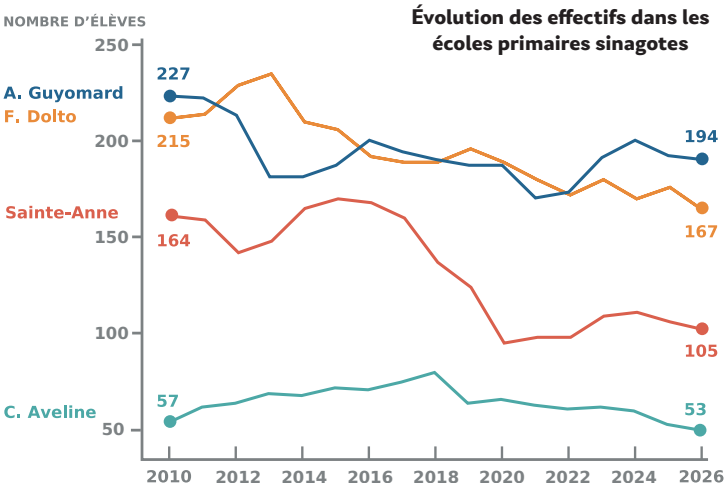
Les chiffres-clés

Les écoles primaires ont perdu au total 144 élèves entre 2010 et 2026, soit une baisse de 21,7 %.
Dans le détail, l'école A. Guyomard est passée de 227 à 194 élèves, l'école F. Dolto de 215 à 167 élèves. L'école C. Aveline, plus petite structure, est passée de 57 à 53 élèves, après avoir pourtant atteint 83 élèves en 2018. Sainte-Anne connaît la diminution la plus importante sur la période, passant de 164 à 105 élèves.

Quelles perspectives ?

La vitalité des écoles est étroitement liée à la démographie locale. Commune du littoral très prisée, dans laquelle le prix de l'immobilier s'est envolé entre 2016 et 2022, Séné doit parvenir à attirer des familles mais également permettre aux jeunes actifs de demeurer sur le territoire. Cela passe entre autres par la création de logements adaptés et financièrement accessibles (*voir en pages 10 et 12*).
Pour que les familles aient envie de s'installer à Séné, il est aussi nécessaire qu'elles aient tous les services nécessaires à proximité : crèches, écoles, accueils de loisirs, commerces, services médicaux... Il s'agit de veiller à la qualité de ces services, notamment en améliorant la maintenance régulière des bâtiments et infrastructures afin d'en faire des lieux adaptés, sécurisés, modernes et accueillants.

Évolution des effectifs dans les écoles primaires sinagotes





Des bâtiments à moderniser

« Redonner vie à nos écoles, c'est aussi accueillir des enfants dans un environnement porteur et permettre au corps enseignant de travailler dans des conditions décentes. Durant les quinze dernières années, les trois écoles publiques de la commune ont surtout bénéficié de menus travaux, sans réellement prendre en compte les rénovations d'ampleur qui étaient pourtant nécessaires. Aujourd'hui, il convient de passer à une autre phase : celle de l'investissement. Des réflexions sont ainsi en cours concernant notamment l'école Guyomard, projet initialement envisagé en fin de mandat et qui sera très certainement accéléré tant les besoins sont criants. »

Marie-Laure Le DIOT, adjointe chargée de l'enfance-jeunesse et de la vie scolaire.

LE NOUVEAU VISAGE DE LA COUR DE L'ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO

Initié sur le mandat précédent en collaboration avec le conseil d'école, le projet de renaturation de la cour de l'école élémentaire F. Dolto s'est lancé au printemps.

La cour élémentaire Dolto a connu une réelle transformation ces derniers mois. Exit le « tout bitume », place à de grands parterres perméables aux eaux de pluie, agrémentés de copeaux de bois et bordés de demi-rondins. Pensés à la fois pour apporter ombre et fraîcheur, permettre l'infiltration des eaux de pluie et améliorer le cadre de vie des enfants, ces aménagements naturels ont aussi revêtu un aspect ludique. Un espace dédié pourvu d'une trentaine de rondins offre la possibilité de faire la classe dehors. Un nouveau jeu de billes et un espace potager complètent le projet. Une haie sera prochainement plantée le long de la rue du 19-Mars 1962. Côté entretien, pas de pelouse à tondre, les enfants participent à tour de rôle au balayage des copeaux.



LES PROJETS DES ÉCOLES

o A. GUYOMARD

La culture bretonne est à l'honneur avec la filière bilingue français/breton accessible dès la toute petite section et la pratique de plusieurs instruments traditionnels proposée aux plus grands (percussions pour les CE2, flûte irlandaise pour les CM1, bombarde et cornemuse pour les CM2).
Du gouren, du hip-hop et du théâtre viendront ponctuer l'année scolaire. Les classes de cycle 3 travailleront sur le thème « Mon école d'autrefois, d'aujourd'hui et de demain ».

o C. AVELINE

L'école labellisée E3D (École en démarche de développement durable), poursuit le travail sur son aire marine éducative à Langle et le cycle 2 continue son projet « Faire vivre un potager à l'école ». Tous apprendront à réduire et valoriser leurs déchets, avec notamment l'installation d'un composteur.
Le cycle 3 pratiquera à nouveau la voile, prolongeant le travail mené autour du milieu marin. Les trois classes de l'école participeront à des ateliers sur l'alimentation, le sommeil et le soleil avec la Ligue contre le cancer. Enfin, les élèves découvriront différentes cultures et univers via un projet musical autour des musiques du monde.

o F. DOLTO

L'établissement s'inscrit dans le dispositif EMILE, pour une pratique renforcée de l'anglais de la toute petite section au CM2, dans des disciplines comme l'EPS, les arts ou les mathématiques.
Côté sport, l'école a noué des partenariats avec les clubs sinagots de handball et judo ; les élémentaires iront à la piscine, les CM1 feront de la voile tandis que les CM2 pratiqueront l'aviron ; les CE2 prendront part au programme « Savoir Rouler à Vélo ».
Côté culture et sciences, plusieurs projets verront le jour avec l'agglomération : des spectacles de la programmation Déclic ; des ateliers de création musicale de la Moyenne Section au CM1 ; « La fabrique du cinéma » pour les CM2. Toute l'école participera au Prix des Incorruptibles (chacun vote pour son livre préféré) et les CM2 poursuiveront le projet d'aire marine éducative sur l'île de Boëde.

o SAINTE-ANNE

L'année scolaire suivra deux fils rouges :
- « Trans'art : Paroles », avec en point d'orgue une exposition avec les écoles du réseau fin mars ;
- « Co-pairs Actions - Partage et dialogue, le défi de la coopération » : des temps interclasses permettront aux plus grands de partager des activités avec les petits.

Tout au long de l'année, l'école collaborera avec le tissu local pour des activités sportives (judo, athlétisme, piscine, voile) et culturelles (ateliers avec la médiathèque de Grain de Sel, spectacles et animations avec l'agglo). Chaque jeudi, Cap English interviendra auprès des enfants de la Grande Section au CM2. Un atelier chorale sera proposé aux volontaires sur le temps méridien, et un voyage scolaire est prévu pour la fin d'année. Enfin, l'école espère voir aboutir le projet CARS, pour accueillir et adopter pour 8 ans un chien d'assistance à la réussite scolaire, ce qui serait une première en Bretagne.

LES PROJETS IMMOBILIERS
À VENIR

De nombreux projets privés nous sont présentés depuis notre arrivée. Dans cette page, vous y trouverez les principaux pour lesquels, avec le Maire, nous nous efforçons, après de multiples échanges avec riverains et promoteurs, de répondre aux attentes de chacun. Notre volonté est simple : prioriser l'arrivée de familles, en proposant au sein des nouveaux programmes des appartements suffisamment grands ou des maisons individuelles.

Françoise MERCIER, adjointe chargée de l'urbanisme et des mobilités.



Le Plan Local d'Urbanisme approuvé en décembre 2024 identifie plusieurs secteurs pouvant accueillir de nouvelles constructions. Différents projets ont donc été présentés à la collectivité par des promoteurs privés, respectant les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définis dans le document pour chaque secteur. Ces projets ont été présentés aux riverains lors de réunions publiques.

Manoir de Lestrenig



Deux collectifs construits à l'intérieur de l'enceinte du manoir permettront la construction de 106 nouveaux logements (53 en accession libre et 53 logements sociaux). Des travaux de sécurisation des voiries environnantes seront entrepris par la collectivité et largement financés par le promoteur au travers d'une convention de partenariat (*voir ci-contre notre article sur le Projet Urbain Partenarial*) afin d'intégrer au mieux cette nouvelle résidence au quartier de Saint-Laurent. Six logements verront également le jour par la suite à l'intérieur du manoir réhabilité.

Kerfontaine Est



Bouygues immobilier prévoit 140 logements dans le prolongement du quartier de Kerfontaine : 24 maisons et 116 appartements dans de petits collectifs. 70 appartements seront en accession libre, 24 maisons et 4 appartements proposés à la vente en Bail Réel Solidaire (BRS). Les 42 appartements restants seront des logements locatifs sociaux. Ce nouvel ensemble, d'abord raccordé aux voiries du quartier existant, sera également, après modification du PLU, doté d'un accès supplémentaire route de la Croix Neuve, permettant de fluidifier les circulations.

Gouavert

Le Crédit Mutuel Aménagement Foncier va développer en bordure de la route du Gouavert, sur une parcelle d'environ 5000 m² à proximité immédiate du bourg, un programme immobilier de 20 logements mêlant logements sociaux, maisons individuelles et deux lots réservés à des Habitats Légers permanents.

D'autres projets à venir au Nord de la commune

D'autres projets immobiliers naîtront dans les mois à venir, sur le secteur de Balgan notamment. Par ailleurs, la commune, propriétaire de plusieurs parcelles constructibles entre la route de Nantes et la rue du Verger, prendra une part active à la définition de l'aménagement de ce secteur, qui sera marqué dans les prochains mois par le départ de l'enseigne Lidl.
Une réflexion globale pourra alors s'engager entre propriétaires, activités présentes et promoteurs immobiliers.

Renouvellement urbain avenue de Penhoët

Le bailleur social Morbihan Habitat a lancé le projet de renouvellement urbain de l'ancienne résidence « Goavert », avenue de Penhoët. Les maisons anciennes seront remplacées par une soixantaine de logements en petits collectifs, commercialisés par la société Terravia.



URBANISME

QU'EST-CE QU'UN « PROJET URBAIN PARTENARIAL » ?

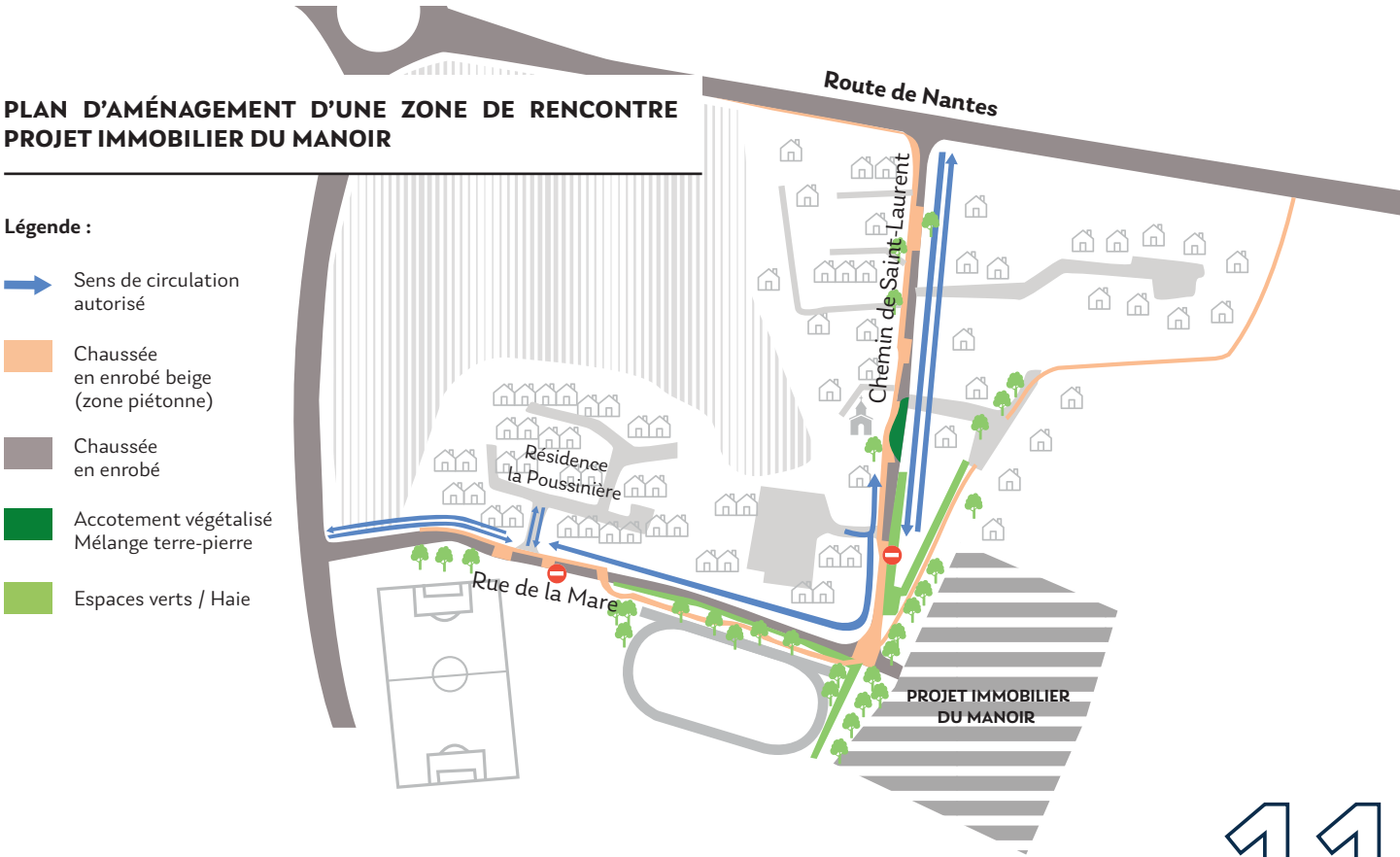
Le projet immobilier prévu dans l'enceinte du manoir de Lestrenig engendrera de nouveaux flux au sein du quartier de Saint-Laurent. En prévision, la Ville a conventionné avec le promoteur afin qu'il finance 70% des travaux de voirie et de sécurisation nécessaires, avant l'arrivée des nouveaux habitants. Cet accord porte le nom de Projet Urbain Partenarial (PUP).

Le Projet Urbain Partenarial autorise une commune à faire financer directement par un opérateur privé tout ou partie des équipements publics nécessaires à la réalisation d'un projet immobilier. Dans le cas du quartier de Saint-Laurent, il s'agit d'adapter les voiries menant au manoir de Lestrenig à un flux plus important de véhicules, tout en permettant une cohabitation sécurisée des différents modes de déplacement. Pour le promoteur, cette participation financière remplace la taxe d'aménagement due pour toute opération de construction.

La Ville de Séné a donc signé en juillet une convention avec la SNC Chemin de Saint-Laurent, portant sur la réalisation par la commune de travaux de voirie rue de l'Alcyone (en accroche sur la rue Cousteau), rue de la Mare et chemin de Saint-Laurent. Les aménagements devraient être effectués dans les six mois précédant la livraison des nouvelles habitations (sauf en cas d'intempéries empêchant leur réalisation). Leur coût total est estimé à 265 750 € HT, dont 70% (soit 186 025 € HT) sont financés par l'opérateur privé. Cet accord permet à la commune d'atteindre plusieurs objectifs :
- mettre fin au contentieux engagé par le promoteur à la suite du refus du permis de construire par la précédente équipe municipale, afin de sécuriser la situation juridique de la Ville ;
- déclencher des travaux d'aménagements de voirie à moindre coût pour la commune.

Zone de rencontre, cheminements doux et sens de circulation adaptés
Dans le détail, ces aménagements comprendront la création d'une zone de rencontre (limitée à 20 km/h), ainsi que la continuité de l'itinéraire cyclable communément appelé V45, entre la route de Nantes et la rue de la Mare. Dans cette dernière, un cheminement sera créé le long de la piste d'athlétisme. Les liaisons douces en direction du collège seront également améliorées. Pour apaiser la circulation, certaines voiries seront recalibrées en largeur et des chicanes installées. Afin d'appuyer la signalisation et les ouvrages de sécurisation, les enrobés revêteront différents coloris afin d'identifier les zones piétonnes.
Tous les habitants du quartier de Saint-Laurent pourront accéder à leur domicile via la route de Nantes. À partir du manoir, la circulation se fera en revanche en sens unique avec une sortie par la rue de la Mare, sur la rue Cousteau. Le double-sens sur la portion Cousteau-Poussinière sera conservé.

PLAN D'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE RENCONTRE PROJET IMMOBILIER DU MANOIR





781
LOGEMENTS SOCIAUX

C'est le nombre officiel de logements dits sociaux à Séné au 1er janvier 2025, soit 15,93 % des 4903 résidences principales. Malgré des constructions régulières, en 2025 la Ville de Séné demeurait déjà en déficit vis-à-vis de l'objectif de 20% fixé par la loi SRU. Or, depuis janvier 2026, ce taux est passé à 25% pour notre commune. On vous explique pourquoi.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) fixe depuis 2013 le taux de logements sociaux à atteindre à 25% du parc de résidences principales, pour les communes de plus de 3 500 habitants, situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Jusqu'à présent, les 14 communes concernées au sein de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, dont Séné fait partie, bénéficiaient néanmoins d'un taux cible dérogatoire à 20%, en raison d'une tension locative modérée.

L'augmentation de la tension locative sur le territoire national depuis 2023 (également observable sur la région vannetaise) a récemment poussé l'État à durcir les obligations des collectivités locales en matière de logement social. Un décret en date du 29 janvier 2026 et modifiant le seuil de tension locative a eu pour effet de faire basculer le territoire de l'agglomération en zone tendue. Ses communes se voient donc désormais appliquer le taux cible de 25%. Ce changement, en plus d'accroître le retard des communes concernées en matière de construction de logements sociaux, les expose à des pénalités financières plus importantes que prévu. À Séné, le déficit s'élève à 445 logements sociaux.

Quelles solutions sur le territoire ?

Pour tenter de rattraper son retard, dans son Plan Local d'Urbanisme révisé en décembre 2024, la commune de Séné avait déjà fixé à 50% le taux de logement social dans chaque nouvelle opération immobilière.

Au niveau de l'agglomération, un travail conjoint est mené pour aboutir à un **contrat de mixité sociale**, signé pour trois ans. Il vise à établir le nombre et les typologies de logements sociaux à prévoir, avec une vision à l'échelle du territoire intercommunal (spécificités géographiques des communes, foncier disponible...) et une attention portée à la mixité des publics bénéficiaires du logement social. Ce contrat lie la commune, l'agglomération et l'État et marque la volonté et l'engagement de chaque signataire de résorber le retard, en prenant en compte les difficultés du territoire à produire rapidement.

Pourquoi pas vous ?

On est aujourd'hui bien loin de l'image de la tour d'immeubles dans un quartier en crise ! Esthétique, matériaux, isolation... La qualité des logements sociaux est désormais similaire à celle proposée par des promoteurs privés. À Séné, une part de logement social est d'ailleurs présente dans toutes les nouvelles opérations immobilières.

Avec un marché de la location et de l'accession en tension, le logement social prend de nouvelles formes et s'ouvre à de nouveaux bénéficiaires : la location-accession d'un logement neuf (PSLA) permet de devenir propriétaire à moindre coût après une période de location, tandis que le Bail Réel Solidaire (BRS) permet de faire l'acquisition des murs sans acheter le terrain.

SE LOGER DIFFÉREMENT : la cohabitation intergénérationnelle



En 2008, l'association Info Jeunes Lorient et le Centre Communal d'Action Sociale de Lanester lançaient l'initiative « 1 toit, 2 générations ». Depuis, le dispositif se développe à l'échelle du Morbihan. Le CCAS de Séné vient de permettre à un premier binôme de se lancer dans l'aventure de la cohabitation intergénérationnelle.

▶ Vous avez entre 16 et 30 ans, êtes étudiants, en formation, stagiaire ou apprenti et cherchez un logement ?

▶ Vous êtes seul ou en couple, avez 50 ans ou plus et une chambre libre à votre domicile ?

Avec « 1 toit, 2 générations » et le CCAS de Séné, trouvez votre binôme ! Un contrat d'hébergement fixera ensuite les conditions de votre cohabitation (petits services rendus par le jeune accueilli, ou bien simple présence et participation aux charges courantes) et un suivi sera assuré tout au long de l'expérience.

+ d'infos : CCAS de Séné, 02 97 66 59 65, accueil.ccas@sene.bzh.

DU MOUVEMENT...

... SUR LES ROUTES...

Un peu partout sur la commune, les habitants ont pu remarquer la réfection de marquages au sol et ça et là de petites reprises de voiries. D'autres chantiers plus marquants ont également eu lieu :

▸ place de Coffornic, des revêtements ont été améliorés ;

▸ à Kerhuillieu, des bandes cyclables plus larges et des bordures coulées rassurent désormais les cyclistes (*notre photo*);

▸ à Limur, sur une centaine de mètres, des travaux visaient à améliorer la sécurité des piétons en élargissant des trottoirs quasi inexistants par endroits, celle des cyclistes en élargissant les bandes cyclables, et la circulation des bus en supprimant les terre-pleins centraux. Les marquages au sol suivront prochainement.



... ET LES TERRAINS DE SPORT



Deux chantiers sont lancés cet automne pour améliorer la pratique quotidienne de nombreux sportifs sinagots. Les clubs concernés ont été étroitement associés aux projets afin de pouvoir exprimer leurs besoins.

▸ Datant des années 1980, les deux courts de tennis extérieurs en résine du centre sportif Le Derf étaient devenus inutilisables et dangereux pour la pratique. Rénovés en terre batture artificielle et dotés d'un éclairage, les nouveaux courts seront moins traumatisants pour les joueurs, plus performants et pourront être utilisés en soirée. Les grillages et accès seront revus et dotés d'un système de contrôle des flux et la gestion des eaux pluviales améliorée autour du pôle tennis. Le Séné Tennis Club, fort de 240 licenciés, est en termes d'effectifs le second club sportif sinagot en compétition après le Séné Football Club.

▸ Avec 317 adhérents et un gros potentiel d'évolution, le Séné FC souhaite proposer davantage de créneaux d'entraînement à ses joueurs. Après la création d'un terrain de Foot 5 sur les fonds propres du club en 2023, aujourd'hui la Ville investit pour équiper le terrain d'honneur d'éclairages LED commandés à distance. Cet aménagement ouvrira la possibilité de séances en soirée sur cette surface et permettra la programmation des matchs de l'équipe première (niveau R1) le samedi soir. La Ville profitera de ce projet pour installer un panneau de score électronique. **+ d'infos sur www.sene.bzh**

DES ÉTUDES SUR LA DIGUE DU MARAIS DE BILHIC

Des études ciblent actuellement la digue du Marais de Bilhic, entre la Pointe du Bill et Moustérian. Affaiblie par une érosion progressive, sa stabilité à long terme est en effet compromise. Édifice à la limite entre mer et marais, l'ouvrage se trouve également au cœur d'enjeux écologiques : il empêche la vase de s'accumuler naturellement dans le marais et fait obstacle à la continuité écologique de la zone humide.

Un projet actuellement porté par l'agglomération et le Parc naturel régional vise donc à déconstruire progressivement la digue. Les deux institutions ont convié habitants, usagers et associations à une réunion publique le 8 octobre dernier, afin de les informer sur les actions, les objectifs et le calendrier du projet. Riverains et usagers sont invités à participer à trois ateliers de consultation entre 2026 et 2029 et à répondre à une enquête sur la perception de la digue et du marais. Les résultats de cette consultation seront transmis aux décideurs.



LA SAISON CULTURELLE
EST OUVERTE !

Grain de Sel, épaulé des habitants << GLOP [1] >>, s'attache à proposer une programmation à la fois exigeante et accessible, tournée vers la rencontre entre les artistes et le public. Des spectacles, expositions et animations qui interrogent des enjeux de société, invitent à l'évasion, à l'émerveillement, au rire ou à la réflexion. Petit tour d'horizon des temps forts à venir.



Théâtre, danse, cirque, musique, marionnettes, littérature, clown, spectacles documentaires ou encore créations jeune public : du côté des spectacles, il y en aura pour tous, de 10 mois à 99 ans. Cette saison propose 42 représentations, dont 15 pour les scolaires, autour de 22 spectacles professionnels et quatre spectacles amateurs. Cinq d'entre eux sont adaptés aux enfants, voire spécialement conçus pour eux. Certains sujets questionneront notre époque : parentalité, identité, transmission, environnement, ou encore handicap.
Affirmant son soutien à la création artistique, le centre culturel accueillera cette année cinq compagnies en résidence. Grâce à ses partenariats sur le territoire, Grain de Sel proposera également le festival de théâtre Grain de Scène des Amateurs et prendra part au festial jeune public Prom'nons-nous, au festival de musique Vibrez classique, mais aussi à l'un des temps forts de Vannes Echo Jazz.
À la médiathèque, vous pourrez assister à des rencontres autour du livre, du cinéma et de la musique, participer à la réalisation du décor de Noël avec une artiste plasticienne, ou bien vous lancer dans la 4e édition du concours de nouvelles !
Du côté de la salle d'exposition enfin, sept expos professionnelles sont programmées par les GLOPs et l'équipe de Grain de Sel, offrant une diversité de styles et de supports : peinture, sculpture sur bois, dessin à l'encre, photographie nature, expérimentations artistiques... À noter cette année, une exposition de fossiles du jeune paléontologue Gwendal Adam, passionné par les dinosaures et les mystères de l'évolution. Des rencontres et causeries seront proposées au fil de la saison sur les différentes thématiques abordées.

[1]Groupe Local d'Orientation de la Programmation : des habitants repèrent, découvrent, débattent et sélectionnent des spectacles qui pourraient intégrer la future programmation de Grain de Sel.

NOUVEAUX
COMMERCES ET SERVICES



LES FLEURS DE MAISON MaNa

Anciennes salariées de Blanc Bleu Rêve, Nawel et Maryna ont repris la boutique à l'automne 2025 pour la transformer en Maison MaNa. Elles y vendent des fleurs naturelles, mais aussi des fleurs séchées et stabilisées, des plantes d'intérieur, ainsi que des plantes d'extérieur principalement en provenance de pépinières locales. Elles peuvent fournir des fleurs pour des événements (mariages, enterrements...) et proposent un programme mensuel d'ateliers autour de la fleur : privatisés ou non, pour 8 personnes maximum, avec des formules apéro le vendredi, goûter le samedi, parents-enfants le mercredi. À venir les 21, 23, 24 et 28 octobre, des ateliers « citrouille en fleurs ».

02 97 01 01 13

41 route de Nantes, maisonmana.sene@gmail.com.
Du lundi au samedi, 9h-12h30 et 14h-19h, le dimanche 10h-13h.
+ d'infos sur Facebook et Instagram << Maison MaNa >>

AUDITION BOUGEARD



Après trois ans d'expérience dans une grande enseigne et une spécialisation pédiatrie / acouphènes, Camille Bougeard s'est installée en tant qu'audioprothésiste dans le bourg en mai dernier.
Elle y réalise des appareillages auditifs sur prescription médicale, prépare des bouchons d'oreilles sur mesure pour divers besoins (professionnels, sommeil, protection contre l'eau, le bruit...) et propose également des dépistages auditifs gratuits.

09 85 11 98 18

5 avenue de Penhoët, auditionbougeard@gmail.com
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi matin sur RDV de 9h à 12h30.

OLIVIER AMÉNAGEMENTS



Kévin Olivier s'est installé à son compte en février, après 19 ans d'expérience en tant que salarié à Séné. Équipé d'une mini-pelle, il peut réaliser des travaux d'aménagement extérieur : terrassement, assainissement, clôtures et terrasses, pavages, enrobés, murets... Maçon pendant 10 ans, il peut également procéder à la création de piliers ou d'ouvertures (fenêtres, murs porteurs...), réaliser des enduits. Il intervient sur Séné et les communes voisines.

06 48 21 32 31

olivieramenagements@outlook.fr.
Du lundi au vendredi de 8h à 18h.
Réalisations visibles sur Instagram « Olivier Aménagements ».

PIZZA RHUYS INSTALLE DEUX DISTRIBUTEURS DANS LE BOURG



Présente dans plusieurs communes du Golfe, Pizza Rhuys possède une boutique au Poulfanc depuis 2015.
Depuis le 24 septembre dernier, elle propose également deux distributeurs dans le bourg de Séné.
Le premier dispose d'une grande partie des pizzas de la carte habituelle, avec possibilité de les réchauffer.
Le second offre le choix entre des pâtes, des salades ou un burger, assortis de desserts et boissons.
Les distributeurs sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

7j/7 et 24h/24, 7 avenue de Penhoët.
+ d'infos : www.pizza-rhuys.com.

« DU PAIN DANS LES VOILES » A DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES



La boulangerie du bourg répondait à tous les critères de Gabrielle Buttier et Antoine Bougeard. Originaires de la Mayenne, lui boulanger de métier, elle libraire, ils ont repris le fonds de commerce en mars 2026 après trois mois aux côtés des anciens propriétaires. Une nouveauté depuis leur arrivée : le Campagne, un pain au levain à longue fermentation, plus nutritif et digeste et qui se conserve mieux.
La petite équipe d'artisans boulangers et pâtissiers prépare tout maison de A à Z. Actuellement sur des saveurs automnales, avec des fruits de saison, elle sera bientôt à l'œuvre pour proposer la gamme Noël (bûches, pains spéciaux, pains d'épices...).

02 97 66 90 75

22 pl. de l'Église. Du lundi au samedi, 7h-13h15, 15h30-19h (18h30 le samedi). En été, du mardi au dimanche midi.
Sur Facebook : Boulangerie Du Pain dans les Voiles

SÉNÉ RAIL MINIATURE
À LA RENCONTRE DES ADOS

Depuis 2004, Séné Rail Miniature réunit une cinquantaine de passionnés de modélisme ferroviaire venant de tout le Morbihan. Cet été, le temps de trois demi-journées, 8 jeunes d'Ados Loisirs ont plongé dans leur univers. Une belle réussite qui encourage le service Enfance-Jeunesse et l'association à renouveler l'expérience lors de prochaines vacances.



Anciens cheminots, ingénieurs ou tout simplement passionnés, chaque semaine, des adhérents de Séné Rail Miniature se retrouvent à Ty Kelou pour élaborer ou améliorer différentes maquettes de train. Ils se retrouvent en petits groupes, en fonction de l'échelle favorite de chacun : la plus courante, par exemple, est l'échelle H0 ou 1/87ème, soit des trains 87 fois plus petits que dans la réalité ! Quand certains se concentrent sur le montage électrique du circuit, la commande par ordinateur ou encore l'automatisation des différentes animations (passages à niveau, aiguillages, bruitages, éclairages...), d'autres se chargent de la réalisation des décors. « *Des paysages, des scènes de vie... Parce qu'un train sur une table vide, ça n'a pas d'allure !* », plaisante Philippe Rueff, le président.

Cet été, le service Enfance-Jeunesse de la Ville a proposé à l'association de faire découvrir l'univers du train miniature à des enfants de l'accueil de loisirs. C'est ainsi que pendant trois demi-journées, 8 ados ont chacun confectionné un bout de décor et de circuit. A la fin du stage, ils ont eu le plaisir de les assembler pour y voir un train circuler. Cette animation intitulée « De boîte en boîte » a ravi petits et grands et pourrait être reconduite lors de prochaines vacances scolaires. L'association aura à nouveau l'occasion de partager sa passion, les 24 et 25 octobre prochains, en exposant au Palais des Congrès de Pontivy. Elle organisera également sa traditionnelle bourse aux jouets anciens au gymnase Cousteau de Séné le 20 décembre.

+ d'infos sur rail56.org, sur Facebook « Séné Rail Miniature », ou par mail à contact@rail56.org.

SELF-DÉFENSE SENIOR AVEC **LE KOBUKAÏ**

En cette rentrée, le club d'arts martiaux Le Kobukaï propose un nouveau cours de self-défense pour les seniors, chaque jeudi de 9h à 10h30 au 1er étage du centre sportif Le Derf.

Depuis sa création en 1978, Le Kobukaï est spécialisé dans la pratique du Nihon Taï Jitsu, un art martial japonais qui apprend à utiliser son corps avec justesse plutôt qu'avec la force, travaille l'équilibre, le contrôle du mouvement et la capacité à rester calme dans les situations inattendues. Dans la continuité de ces enseignements, le club souhaite désormais proposer aux seniors une activité physique douce et accessible, ancrée dans la tradition des arts martiaux japonais, axée sur la prévention des chutes et l'auto-défense.
S'adressant spécifiquement aux personnes retraitées et/ou en reprise d'activité sportive suite à une blessure, ce cours ne nécessite aucun pré-requis ni condition physique particulière. L'objectif est qu'après quelques semaines, les participants ressentent une différence dans leur façon de se déplacer, de se tenir, dans leur façon d'aborder les situations qui les inquiétaient.

Au programme, différents apprentissages :
- tenir son équilibre et augmenter la conscience de son environnement ;
- apprendre des gestes de protection physique simples, utilisables au quotidien ;
- apprendre à gérer une situation inconfortable, par la parole d'abord, par le geste si nécessaire ;
- renforcer les jambes et gagner en mobilité pour se déplacer sans hésitation ;
- reprendre confiance en soi et en sa capacité à faire face.

Dès 50 ans. Première séance gratuite.
+ d'infos : 06 75 92 31 53
contact@lekobukaintj.fr - www.lekobukaintj.fr

LE MOUSTIK
UTOPIQUE

Quelques habitants nourrissaient depuis plusieurs années l'envie de contribuer à dynamiser le bourg, grâce à un lieu de rencontre intergénérationnel et des activités à partager. L'occasion s'est présentée lorsqu'un local s'est libéré place de la Fraternité. Après plusieurs mois de chantier collectif avec des bénévoles, l'association Petit Monde y a ouvert le tiers-lieu « Moustik Utopique », qui compte aujourd'hui plus de 150 adhérents.

Au 2 place de la Fraternité, le Moustik Utopique peut accueillir une cinquantaine d'adhérents et visiteurs pour des après-midis ou soirées jeux, ciné-débats, conférences, concerts, ateliers cuisine, échanges de savoirs... Un cahier de propositions est à disposition pour enrichir la programmation mensuelle et les rendez-vous réguliers. L'association y propose une buvette pour ses adhérents.
Tous les jeudis, le lieu se transforme en co-working (sur réservation à la journée ou demi-journée). Un vide-dressing permanent est également accessible sur les horaires d'ouverture. Enfin, une épicerie d'appoint y est ouverte à tous, en collaboration avec la Coop des Vénètes.
Avec ce lieu de vie et de rencontre reposant sur la participation des habitants, l'association souhaite créer du lien sur le territoire, notamment en-dehors des heures d'ouverture des commerçants traditionnels, partager ses valeurs d'ouverture et de solidarité, promouvoir la culture, l'écologie et soutenir les producteurs et artisans locaux.
L'adhésion annuelle, à partir de 18 ans, est à prix libre à partir de 15€. Il est également possible d'adhérer pour la journée (1€).



« AU MOUSTIK C'EST COMME À LA MAISON, MAIS DANS UN LIEU OÙ ON VA CROISER DU MONDE ! »

Katia, membre du collectif à l'origine du projet.

2 place de la Fraternité, ouvert le lundi de 18h à 21h30, le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 17h à 19h et le dimanche de 16h30 à 20h.
moustikutopique@kaz.bzh.
Retrouvez la programmation mensuelle sur https://moustikutopique-paheko.kaz.bzh/

ALBA BIHAN, L'ÉCOSSE À SÉNÉ

Si la danse bretonne s'exporte ailleurs dans le monde, par le biais de Français expatriés, la danse écossaise a une sacrée longueur d'avance ! La *Scottish Country Dance* (danse de société pratiquée en groupes) est enseignée dans des centaines de clubs affiliés à la *Royal Scottish Country Dance Society* (RSCDS) sur tous les continents. Le club sinagot Alba Bihan en fait partie et a eu la fierté d'organiser il y a quelques mois à Séné un examen officiel, le *Dancing Achievement Award* (DAA). Une première en France pour le niveau intermédiaire.

L'idée avait germé lors du stage annuel 2025 de l'association : organiser un DAA à Séné serait un défi stimulant pour les danseurs sinagots, l'opportunité de se perfectionner et d'être évalués par des examinateurs de la RSCDS. Sept danseurs ont passé l'examen avec succès en février 2026, après plusieurs mois d'entraînement.

« *Ce fut beaucoup de travail, beaucoup de rires, assurément une expérience marquante ! Nous avons même une danse pour nous en souvenir :* The Séné Penguins *(Les Manchots de Séné), surnom que nous nous sommes donné pendant les entraînements...!* », raconte Claudine Auriacombe, animatrice du club sinagot.
En février 2027, le club organisera à nouveau un stage avec bal à Séné, pour les clubs de Bretagne et d'ailleurs. En juillet, c'est un stage très prisé à St Andrews en Écosse qui mobilisera l'association.
Régulièrement présents sur des événements locaux pour faire découvrir la danse et la culture écossaises, les membres d'Alba Bihan allaient ce mois-ci à la rencontre des résidents de Penhoët, à l'occasion de la Semaine Bleue.

Cours débutants et confirmés le lundi soir à la Sall'icorne.
Premier cours découverte gratuit.
+ d'infos : albabihan.wifeo.com.

VOS QUESTIONS
NOS RÉPONSES

Pourquoi mettre fin à la plateforme numérique de partage Steeple ?

En 2017, le centre culturel Grain de Sel avait créé une communauté « Séné » sur la plateforme Steeple, afin de promouvoir et faciliter l'organisation d'échanges de savoirs et savoir-faire entre habitants. Ces interactions ont donné lieu à des ateliers nœuds marins, œnologie, couture, informatique, arts de la table, belote, fabrication de bijoux... Puis avec le temps, l'utilisation de la plateforme s'est éloignée du projet culturel et de son objectif initial, pour devenir principalement une bourse d'échange et de dons de matériel entre habitants. Une limite identifiée en interne dès 2019.

Face à ce constat, souhaitant libérer les agents de l'équipe de Grain de Sel du temps d'administration et de modération de cette plateforme, la municipalité a décidé de mettre fin à l'aventure Steeple au 31 décembre 2026. L'équipe culturelle sera ainsi pleinement disponible pour les habitants venant à sa rencontre en médiathèque, pourra se consacrer au développement d'autres projets culturels et s'ouvrir à de nouveaux publics. La municipalité invite les habitants membres de la communauté Steeple à continuer de faire vivre les échanges de matériels et autres dons sur des plateformes gratuites telles que donnons.org ou toutdonner.com.

Par ailleurs, la municipalité prévoit de déployer prochainement une autre application mobile, avec de nombreuses fonctionnalités, comme l'indique le projet de mandature.

Comment savoir si la pêche à pied est autorisée en ce moment ?



Avant, pendant et après la pêche à pied, il y a de bons réflexes à adopter. Et bien sûr, quelques règles à respecter si l'on veut pouvoir continuer à le faire encore longtemps !

AVANT : en effet, l'un des premiers réflexes est de vérifier qu'il n'y a pas d'interdiction temporaire. RDV sur le site *pecheapied-responsable.fr* qui propose une carte interactive des différents sites de pêche à pied bretons.



Astuce : les fortes pluies sont souvent à l'origine de pollutions des eaux du Golfe, évitez donc de pêcher dans les jours qui suivent.

Il est ensuite important de consulter les horaires de marée, de se renseigner sur la météo, de prévenir son entourage et de se munir d'un moyen de communication ou de signalisation (téléphone portable, sifflet, lampe torche).

PENDANT : pêchez dans les zones autorisées, en prenant garde aux tailles et quantités de coquillages, ainsi qu'aux outils autorisés. Surveillez régulièrement la montée de l'eau.

APRÈS : éliminez les coquillages morts, ébréchés ou à l'odeur suspecte. Mettez-les rapidement au réfrigérateur. Consommez-les le jour-même de préférence, après les avoir lavés soigneusement.

INFORMATION MUNICIPALE

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Cet été, ce registre a permis au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de veiller sur une centaine de Sinagots parmi les plus fragiles (personnes âgées, en situation de handicap, sans domicile fixe...) lors des canicules successives.

D'ici 2027, l'État va opérer une profonde mutation de ce dispositif afin de l'élargir à un public de personnes vulnérables plus important. Ce registre peut servir en cas d'aléa climatique majeur, ou tout autre événement d'ampleur pouvant impacter l'état de santé de certains habitants (coupure de courant, crise sanitaire...). Pour être inscrit ou inscrire un proche sur le fichier communal, vous pouvez contacter le CCAS à tout moment de l'année. Une fois l'inscription effective, la personne concernée reçoit une confirmation par courrier.

Gratuit, confidentiel, formulaire d'inscription téléchargeable sur sene.bzh.
Tél. 02 97 66 59 65, accueil.ccas@sene.bzh.

Nota : comme il se doit, la direction de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.
Chaque texte respecte la règle de 350 caractères par élu d'opposition, conformément au règlement intérieur voté à l'unanimité au conseil municipal du 2 juillet 2026.

SÉNÉ AVENIR
& SOLIDARITÉ

Chères Sinagotes, chers Sinagots,

La priorité du Maire est de démanteler un service public de proximité : il a retiré à la Maison des Habitants la majorité de ses agents, alors qu'aucun projet de crèche n'est encore établi dans ce bâtiment. Pourtant, sa fréquentation ne cessait de croître : près de 6 000 places occupées aux activités en 2024, pour un coût communal limité grâce à des subventions de la CAF, qui a investi de l'argent public en direction de tous les Sinagots. Sept années de construction d'un service par des agents et des habitants sont aujourd'hui balayées. À la place ? Une crèche sans espace vert pour les enfants, entre deux axes routiers fréquentés par 20 000 véhicules par jour. Sa mise aux normes pourrait coûter la moitié du prix du bâtiment, alors que la natalité recule. Une dépense démesurée pour un résultat sans garantie : le Maire abandonne ce qui a fait ses preuves pour miser sur l'inconnu.

Steeple, la plateforme sinagote d'échange de services, connaît le même sort : elle sera arrêtée en décembre sans que les usagers aient été consultés ni qu'une alternative ait été proposée. Son accès depuis le site municipal est déjà supprimé. Décider seul, supprimer d'abord : la méthode se répète.

Canicules à répétition, sécheresse inédite : les cartes d'évolution du littoral publiées par GMVA montrent la nécessité d'anticiper l'avenir de notre commune. Il y a tant à faire avant de détruire nos services publics, à commencer par un peu de dialogue avec les habitants.

Témoins de ce tournant et citoyens avant tout, nous exerçons notre rôle d'élus : vigilants, engagés et au plus près de vous.

N'hésitez pas à nous solliciter : nous aurons plaisir à échanger avec vous : seneavenirsolidarite56@gmail.com.

LA NOUVELLE DYNAMIQUE
POUR SÉNÉ

Une liberté en moins
Notre espace d'expression est désormais limité à 350 caractères par le Maire, soit 78 % de moins qu'auparavant. Il nous empêche ainsi d'exercer pleinement notre rôle d'opposition, d'informer les habitants, défendre nos propositions et participer au débat démocratique. Du jamais vu à Séné !
unenouvelledynamiquepoursene@gmail.com

ÉTAT **CIVIL**

NAISSANCES

- FRESSY Lucien **21 avril 2026**
- LE ROUX Tom **1er mai**
- EL KOURAMI Nael **4 mai**
- GRANVERGNE Hayden **6 mai**
- VIALLET Félix **9 mai**
- VIN Annaëlle **20 mai**
- FERRER LE BRECH Marcel **21 mai**
- LECOURSONNOIS Stan **26 mai**
- LE GOSLES Théa **2 juin**
- MOHAMED SAID Imrân **5 juin**
- PENSIVY Armel **9 juin**
- LE MESTRE Roma **25 juin**
- HIMIDI BENTO Soiyan **27 juin**
- LE FALHER Elyo **27 juillet**
- VÉRITÉ Oscar **29 juillet**

MARIAGES

- KERLIDOU Célia et VANDERBRUGGEN Michaël **27 juin**
- GALLON Marie-Valentine et EATON Jasper **11 juillet**
- CHATELLE Florence et SOUFFLET Camille **8 août**
- JOSSE Marie-Anne et BATTAIS Pierre-Marie **15 août**
- TRÉMEL Sabine et SIMON Antoine **22 août**
- KIKONDA Mario-Jason et GENDRON Yelly **5 septembre**
- ETIEN Nicolas et ROZIER David **19 septembre**
- LE SOMMER Charlène et LEJALÉ Adam **26 septembre**



Nota : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

AGENDA

OCTOBRE

- **DU 17 OCT. AU 2 NOV. : Exposition,** Arts Sinagots, salle de la Fraternité
- **SAMEDI 17 : Repair Café,** Maison des associations
- **DIMANCHE 18 : Vide-greniers,** Cousteau, Séné FC
- **DIMANCHE 18 : Compétition régionale de natation,** Pointe du Bill
- **MERCREDI 21 : Petits yeux, grandes découvertes,** Réserve Naturelle
- **MERCREDI 21 : Bébé bouquine,** Grain de Sel
- **JEUDI 22 : Oiseaux migrateurs d'automne,** Réserve naturelle
- **SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 : Sé Gonflé,** APEL école Sainte-Anne, gymnase Cousteau
- **DU 24 AU 26 : Stage d'automne,** Le Prunier qui danse, Sall'icorne

NOVEMBRE

- **DU 1ER AU 30 : Mois du film documentaire,** Grain de Sel
- **DIMANCHE 8 : Chantier nature,** Réserve naturelle
- **DU 9 AU 28 : Exposition,** Atelier Bleu, salle de la Fraternité
- **MERCREDI 11 : Tournoi de futsal,** Séné FC, centre sportif Le Derf
- **MARDI 10 ET MERCREDI 11 : Grain de Scène des amateurs,** Grain de Sel
- **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 : Théâtre,** Les Sénaces, salle des Fêtes
- **DU 27 AU 29 : Théâtre,** Les Sénaces, Grain de Sel

DÉCEMBRE

- **SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 : Théâtre,** Les Sénaces, salle des Fêtes
- **SAMEDI 5 : Après-midi des familles,** Grain de Sel
- **SAMEDI 12 : Marché de Noël,** bourg
- **DIMANCHE 13 : Chantier nature,** Réserve naturelle
- **MARDI 15 : Goûter des aînés,** salle des Fêtes
- **DIMANCHE 20 : Bourse aux jouets anciens,** Séné Rail Miniature

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
Jeudi 3 décembre

JANVIER

- **SAMEDI 9 : Vœux de la municipalité à la population**
- **DIMANCHE 10 : Chantier nature,** Réserve naturelle

LE SÉNÉTHON A 15 ANS !

Durant plusieurs semaines, de nombreuses associations sinagotes se mobilisent pour soutenir le Sénéthon.

Dimanche 25 oct, à Port Anna : défi nage, rando, course ludique, démonstration de chiens de sauvetage, concert de Kanicule

Samedi 14 nov, à Grain de Sel : spectacle de magie (1 séance pour les enfants dès 4 ans, 1 séance pour adultes en soirée)

Samedi 21 nov, à la salle des fêtes : Zumba et Rando avec Séné Gym (ouvert à tous)

Samedi 21 nov, galerie Intermarché : vente de tableaux par l'Atelier Bleu

Samedi 28 nov, à la salle des fêtes : concert dansant de Temps d'M

Dimanche 29 nov, parking Intermarché : expo et balade en voiture de sport ou prestige avec l'Aspyc 56

Jeudi 3 déc : repas solidaire au restaurant scolaire

Samedi 12 déc, bourg : Jeu de la peluche sur le marché de Noël

+ de dates à venir sur senethon.fr

SPECTACLES, EXPOS, ATELIERS...
RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DE GRAIN DE SEL DANS LA PLAQUETTE ANNUELLE



LE TRI + FACILE